



COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

EDITORIAL

A moins d'une dizaine de jours du 1^{er} tour du scrutin présidentiel, l'attention est plus que jamais focalisée sur la dernière ligne droite, du moins nous l'espérons, vu de notre fenêtre de syndicalistes. En effet, il n'est pas certain que tous les électeurs et toutes les électrices en droit d'utiliser un bulletin pour affirmer leurs idées et leurs choix politiques aient bien conscience de l'utilité du vote... sans parler du vote utile... mais plutôt du vote nécessaire.

L'expression des candidat(e)s est régulée, sans pour autant que le débat public puisse permettre aux indécis de choisir ni aux imbéciles de changer d'avis...

Les sondages pleuvent, parfois de manières contradictoires. On pourrait même se demander si on ne devrait pas renommer ces sondages en « sonderies », destinées plus à donner de la température qu'à l'indiquer (un peu comme les agences de notation pour la santé des États). Informer la population, ou manipuler l'opinion, il faut choisir.

La « politique spectacle » décriée durant un mandat (voire plus) s'est de nouveau installée jusque dans la campagne, en ne traitant quasiment que des bassesses des un(e)s pour des dégligner les autres.

Et alors que les luttes perdurent dans les entreprises (voir dans ce numéro), que la Cgt ne s'est pas mise en pause, même le syndicalisme est attaqué, presque chaque jour, entre autres par le président candidat. Une raison de plus pour rester sur nos gardes et nous préparer à agir. Quoi qu'il en soit, il nous faudra agir pour imposer nos revendications.

Et la Cgt n'a pas oublié le 1^{er} mai. Une journée de mobilisations entre les 2 tours est donc en construction en France. Mais elle se prépare aussi un peu partout sur la planète, avec les travailleurs qui ne cessent d'agir pour d'autres choix de société.

Dans le Puy de Dôme, une 1^{ère} intersyndicale a eu lieu cette semaine. Nous nous revoyons le 17, au lendemain d'une réunion intersyndicale nationale qui pourrait être bousculée par l'empressement du patronat à clore la fameuse négociation « emploi / compétitivité »...

Sans attendre les détails de l'organisation de ce 1^{er} mai, et une éventuelle déclaration commune des O.S., nous lançons un appel aux syndicats et aux militant(e)s de la Cgt pour mobiliser à Clermont-Fd, à Issoire, à Riom, à St Eloy et peut-être aussi à Thiers !

D'ici là camarades, pour ce dimanche 22, si la Cgt s'interdit de donner une consigne de vote, **continuons d'informer et passons tout de même une consigne : « Toutes et Tous Aux Urnes ! »**

- Toute cette semaine, il nous appartient de diffuser le « 4 pages » confédéral stocké salle de l'Unité à la Maison du Peuple... et utile **pour chasser ce président qui nous veut encore du mal.**

Sommaire

- P2 : Atteinte au droit de grève, infirmières, ruptures conventionnelles
P3 : Décès de Raymond AUBRAC, SAIPOL
P4 : Collectif Chômage Précarité



N° 1417 VENDREDI 13 AVRIL 2012

DEPOSE LE 13 AVRIL 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

A géométrie variable...

Le journal la Montagne de ce jour nous apprend que « près de dix mille personnes emplissant la place entre la statue de Vercingétorix et celle de Desaix » étaient venues assister au meeting donné par François Hollande, hier vers 18 h 30. Visiblement, la Montagne n'a pas pris le même compteur que pour nos manifs. Ceux d'entre nous qui sont allés écouter le candidat socialiste n'en ont pas compté plus de 4000. Faut-il y lire une aspiration de notre presse régionale au remplacement de l'actuel président ? Si c'est le cas, la Cgt ne saurait désapprouver un tel engagement. **Même si malgré notre demande (il est vrai tardive) François Hollande n'a pas pu trouver le temps de rencontrer la 1^{ère} organisation syndicale du département.**

Sans doute appréhendait-il de confronter ses propositions à nos revendications... mais La Montagne est là pour arrondir les angles.

ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE À ST-OURS

Le 06 avril 2012, le personnel de la maison de retraite « Les Roches » à St Ours les Roches était en grève, votée par 27 salariés sur 33, la grève a été reconduite à l'unanimité dans la nuit du 07 à 01h15.

Dans un premier temps, la direction de DOMIDEP groupe financier national gérant cet établissement refusait tout.

Dans un deuxième temps, elle a concédé l'octroi d'une salle de pause pour les salariés, mais pas un centime d'euro pour les rémunérations.

Il s'agit d'une maison d'accueil privée : les résidents paient de leurs poches 2300 € par mois, le conseil général 400 €, l'ARS assure la prise en charge des soins.

Pendant ce temps, une grande partie du personnel est au SMIC et DOMIDEP reverse des dividendes à ses actionnaires.

Le 07 avril, vers 21h00, alors que les négociations se déroulaient, la gendarmerie est venue sur ordre de la préfecture apporter les réquisitions aux personnels. Il s'agit pourtant d'un établissement du secteur « privé lucratif ». **Ainsi donc, la Préfecture, revendiquant un soutien de l'ARS et de la mairie de St Ours, s'en prend ouvertement au droit de grève.** A noter que Madame LIGOUX, Maire de St Ours, dément avoir apporté un tel soutien.

Dans ces conditions moins favorables aux salariées, elles ont tout de même **obtenu une prime annuelle de 75 €, plus une prime annuelle de chaussure de 50 €, des chèques cadeaux répartis au prorata de l'ancienneté dans l'entreprise, le paiement minimum obligatoire de 50% de la prime de fin d'année** ; l'autre moitié de la prime étant assujettie à la réalisation des objectifs de l'entreprise. Jusque là, cette prime était accordée à la tête du client.

A cela s'ajoute la mise en place des nuits de 10h et l'augmentation des quotités de travail des personnels qui étaient à 24h / semaine.

Ce bilan est donc en demi-teinte ; les salariées auraient espéré gagner plus. **Mais pour la première fois, les salariées de cet établissement se sont organisées, mobilisées et ont obtenu quelque chose.**

- Le plus important est sans doute qu'un syndicat CGT est en cours de création. Désormais, la Direction devra compter avec.

INFIRMIÈRES : TRENTE DE PLUS ... À LA SORTIE DES ÉCOLES EN 2015

Suite aux différents problèmes rencontrés au CHU, dans les Centre Hospitalier, les EHPAD où les infirmières sont devenues rares, obligeant les chefs d'établissements à fermer des services ou activités, de recruter du personnel européen par l'intermédiaire d'agence intérimaire (coût x 2, agence oblige), **l'USD CGT 63 santé et action sociale, le comité régional CGT se sont mobilisés.**

A force de rencontrer tous les acteurs décideurs sur la santé (ARS, Conseil Régional ...), **ils ont obtenu de la part du ministère de la santé une ouverture de trente places supplémentaires à l'école d'IDE de Clermont-Ferrand pour la rentrée scolaire de Septembre 2012.**

+11% de "ruptures conventionnelles" : les seniors passent à la trappe

Selon les derniers chiffres du ministère du Travail, le nombre de ruptures conventionnelles a encore progressé de **11% en un an** portant à 811 800 leur nombre depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif en août 2008.

Les seniors sont les premières victimes de ces licenciements au compte-gouttes qui exonèrent les employeurs d'élaborer un plan social et qui les sécurise du point de vue juridique. Ainsi, les plus de 58 ans dans les entreprises de plus de 50 salariés sont les plus touchés.

Voilà qui en dit long sur la volonté du patronat de prolonger la vie professionnelle des salariés. A ce train là, notre pays va rester longtemps mauvais élève en matière d'emploi des seniors.

DÉCÈS DE RAYMOND AUBRAC : LA CGT SALUE UN HOMME D'EXCEPTION

La vie exemplaire de cet ingénieur des Ponts et Chaussées, résistant de la première heure, impose le respect.

Alors que ses parents ont été déportés et sont morts en déportation, Raymond AUBRAC est à l'origine du mouvement de résistance Libération Sud avec Emmanuel D'ASTIER DE LA VIGERIE, organisation fondatrice et représentée au Conseil national de la Résistance.

Recherché par la gestapo, le couple Aubrac est parti pour Londres puis Raymond AUBRAC est parti pour Alger où il est devenu Délégué à l'Assemblée consultative en juin 1944.

A la Libération, il devient Commissaire régional de la République à Marseille, puis responsable du déminage du littoral et Inspecteur général à la Reconstruction. Il y entretient de bons rapports avec la CGT départementale.

Dans ce grand port phocéen, il prit des mesures de réquisitions à l'encontre d'entreprises stratégiques ayant collaboré avec l'occupant nazi. Pendant quatre ans, plus de 15 000 salariés, notamment liés à des activités portuaires, vont être acteurs d'une expérience sociale née du CNR préconisant l'instauration d'une « véritable démocratie économique et sociale ».

L'action de Raymond Aubrac est inséparable de celle de sa compagne Lucie qui occupe une place de premier plan de la résistance. Elle est restée célèbre pour avoir, avec un commando de résistants, délivré Raymond incarcéré au Fort de Montluc, à Lyon.

La CGT salue la mémoire de cet homme d'exception, profondément attaché aux idéaux de la résistance et de la démocratie, opposé au colonialisme et défenseur de la paix.

Montreuil, le 12 avril 2012

SAIPOL, LA GRÈVE A PAYÉ :

A Lezoux (63), les salariés de l'entreprise SAIPOL entamaient un mouvement de grève, mercredi 11 avril.

Le débrayage commençait le jour même, près de 90% de salariés rejoignaient le piquet de grève.

Le même jour, les salariés des sites de Le Mériot (dans l'Aube), Bassens (en Gironde), Venette et Compiègne (Oise), Grand-Couronne (Seine-Maritime) et Montoir (en Loire Atlantique) se joignaient au mouvement.

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), ils revendiquaient :

- 1) Augmentation générale de 1,9 % avec talon 80 euros brut mensuel avec effet rétroactif au 1er avril
- 2) Harmonisation du salaire de base pour tous les sites et tous les services pour un même coefficient avec effet rétroactif au 1er avril
- 3) Passage de la prime de vacances à 1500 euros
- 4) Ancienneté : 1% par an des la 1ère année jusqu'à 18% pour 18 ans et plus
- 5) 2 jours "enfants malades" par enfant à charge
- 6) Prime "climatique" de 80 euros mensuel pour toute personne étant amené à travailler à l'extérieur
- 7) Prime de feu continue et semi-continue équivalente à 1 semaine d'astreinte maintenance soit 260 euros / mois sur 12 mois.

Suite à ce mouvement de grève, la CGT constate que cette première mobilisation massive sur Lezoux (voir article du 11 avril) a permis d'obtenir rapidement des résultats satisfaisants aux yeux du personnel. Selon l'adage bien connu, l'union fait la force : la solidarité des salariés faisant face à la direction se montre ici d'une efficacité probante !

Après une journée de grève sur une grande majorité de sites, et des négociations parisiennes, la Direction a proposé :

- 2% d'augmentation général avec un talon de 45 euros.
- Une prime exceptionnelle de 600 euros.
- Une prime de carburant de 200 euros.
- Une prime de 150 euros de placement abondement de la direction 300% (450 euros).
- Prime de naissance réévaluée de 160 euros à 210 euros.

En grève le 11/04, les salarié-e-s ont décidé d'accepter ces propositions, l'usine a redémarré le 12/04 à 05 h 00.

Le syndicat CGT remercie toutes et tous pour leur soutien et en particulier les camarades de la CGT Michelin.



precarite@cgt63.fr

04 73 36 06 02

06 71 14 13 36



Clermont-Ferrand, le 10 avril 2012

Chères, chers Camarades,

Le syndicat multiprofessionnel de l'Union Locale de Clermont-ville, soutenu par l'UD CGT 63, t'invite, ainsi que l'ensemble des syndiqué-e-s, à la réunion de **lancement du Collectif Chômage-Précarité CGT du Puy de Dôme** :

**MARDI 24 AVRIL À 19H, SALLE DE L'IMPRIMERIE,
À LA MAISON DU PEUPLE À CLERMONT-FD**

A ce jour, le syndicat multipro organise déjà des précaires et privé-e-s d'emploi qu'il est, par définition, difficile de situer dans un champ professionnel. C'est une porte d'entrée à la CGT pour qui n'est pas en situation d'adhérer à un syndicat professionnel.

Il existe par ailleurs également une permanence précarité qui accompagne depuis quelques années les privé-e-s d'emploi en difficulté pour faire valoir leurs droits.

Ces structures, à elles-seules, ne permettent pas à toutes et tous nos camarades confronté-e-s à ces situations, de s'inscrire dans une démarche militante propre à une défense collective des précaires et privé-e-s d'emploi.

C'est pourquoi le syndicat multipro, appelle à la constitution du collectif « chômage-précarité » qui a pour vocation d'accueillir et d'organiser toutes et tous les adhérent-e-s de la CGT du Puy de Dôme désireux d'intervenir sur ces questions, quel que soit leur syndicat.

Les motivations de ce collectif correspondent aux enjeux déterminants que constituent aujourd'hui d'une part, les défenses individuelles et collectives des droits des précaires et privé-e-s d'emploi et d'autre part, la construction d'un rapport de force propre à contrer l'utilisation par le patronat du chômage et de la précarité. Cette utilisation à pour but d'écraser toute velléité de contestation et d'affaiblir toujours plus le code du travail. A l'heure où Pôle Emploi Auvergne compte plus d'inscrits (95 000) qu'il n'y a de salariés dans l'industrie (83 000), on le voit, cet enjeu nous concerne toutes et tous, quel que soit notre statut, notre contrat. Dans ces conditions, ce collectif doit être un cadre ouvert à toutes et tous. **Tous les syndicats CGT sont donc particulièrement invités à proposer à leurs adhérent-e-s précaires ou privé-e-s d'emploi ainsi qu'à toutes et tous les militant-e-s préoccupé-e-s par ces questions de se joindre à ce collectif.**

Florian Diou, Secrétaire général du syndicat multipro

Philippe Bonnet, bureau de l'UD CGT 63

Ordre du jour :

- Les enjeux de la lutte contre la précarité et le chômage ;
- Quelles luttes, quelles revendications, quelles mobilisations ?
- Quelle vie syndicale du collectif, quelle équipe d'animation ?